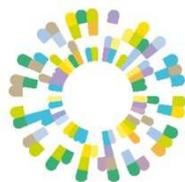




# RAPPORT ANNUEL 2022

## Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets ménagers et assimilés

Rapport établi conformément à la Loi N°95-101 du 02/021995, dite loi Barnier,  
et au Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015



**FUMEL**  
— VALLÉE DU LOT —

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

Place Georges Escande 47502 FUMEL - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)



**FUMEL**  
— VALLÉE DU LOT —

## **INDICATEURS TECHNIQUES**

Territoire et organisation du service.....	1
Collectes et traitements des matières.....	2
Bilan des tonnages.....	6
Prévention et informations diverses .....	7

## **INDICATEURS FINANCIERS**

Charges, produits et coût du service.....	8
Performances financières du service.....	9

## **BILAN**

Objectifs et perspectives.....	10
--------------------------------	----

# Territoire et organisation du service



**FUMEL**  
— VALLÉE DU LOT —

## FUMEL VALLÉE DU LOT



Carte 1: Territoire de Fumel Vallée du Lot

## Présentation et compétences

Située en région Nouvelle-Aquitaine dans le département du Lot-et-Garonne (47), Fumel Vallée du Lot regroupe 27 communes et 24490 habitants.

Elle exerce la compétence **collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés**.

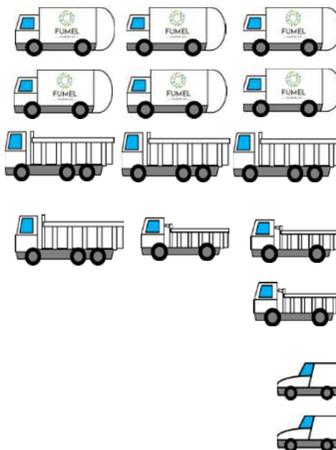
## Personnel du service

La totalité du service de collecte des déchets est assuré en **régie**. Au total, le service environnement emploie **32 personnes**:



## Moyens techniques

Parc roulant de la régie de collecte:



**6 camions à benne compactrice** pour la collecte des ordures ménagères et des emballages et cartons des professionnels (5 bennes pour la collecte + 1 de remplacement)

**3 camions bennes** pour la rotation des bennes de déchetterie et le transport des déchets

**3 camions grue** pour la collecte du tri sélectif

**1 camion** pour les dépôts sauvages, la location des bennes et la collecte des encombrants/ferraille

**1 véhicule utilitaire** pour les dépôts sauvages

**1 véhicule utilitaire** pour l'équipe prévention

## Équipements de collecte:



**1000 bacs roulants** 770 litres pour la collecte des OM

**80 bacs roulants** 770 litres pour la collecte des EMR et Cartons des professionnels



**417 colonnes** réparties sur 102 Points Tri (183 emballages, 106 papiers et 128 verres)



**4 déchetteries**: Blanquefort-sur-Briolance, Montayral, Penne d'Agenais et Tournon d'Agenais.

## Organisation générale de la collecte

- **Ordures ménagères résiduelles** (OMR) : Collecte en porte à porte sur tout le territoire.
- **Emballages ménagers recyclables** (EMR), **Verre**, **Papier**: Point de Tri sur tout le territoire.
- **Encombrants / ferraille**: collecte sur rendez-vous sur tout le territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Végétaux**: Rendez-vous de broyage à domicile sur le reste du territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Cartons, bois, mobilier, déchets électroniques, lampes, huiles minérales, huiles alimentaires, déchets diffus spécifiques, déchets de soins, piles, radiographies, cartouches d'imprimantes, tout-venant** : apport volontaire en déchetterie.

# Collectes et traitements des matières



FUMEL

VALLÉE DU LOT

Collecte

## ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



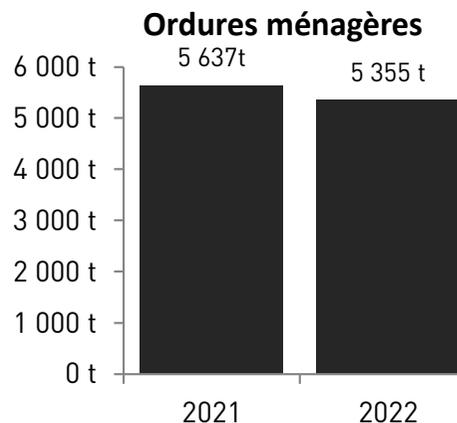
La collecte des OMR se décompose en 20 tournées (14 tournées en porte-à-porte et 6 tournées pour les bacs 770 l) réalisées de 6h et 12h30. Chaque zone du territoire bénéficie d'une collecte en porte à porte par semaine.

En été, la régie organise 2 tournées supplémentaires pour assurer la collecte du surplus d'OMR généré par l'activité touristique sur le territoire.

Jour de collecte	Commune
Lundi	Fumel, Penne d'Agenais (Z1)
Mardi	Montayral, Trentels, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z1)
Mercredi	Auradou, Blanquefort-sur-Briolance, Frespech, Lacapelle-Biron, Massels, Massoulès, Saint-Front-sur-Lémance, Saint-Georges, Sauveterre-la-Lémance, Trémons
Jeudi	Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Dausse, Masquières, Penne d'Agenais (Z2), Thézac, Tournon d'Agenais
Vendredi	Anthé, Bourlens, Cazideroque, Monsempron-Libos, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z2), Saint-Vite

Une fois collectées, les OMR collectées sur l'ancien territoire de Fumel Communauté sont stockées au quai de transfert de Fumel, propriété de ValOrizon. Les OMR collectées sur l'ancien territoire de la CC de Penne d'Agenais sont directement acheminées vers l'installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) de l'Albié à Monflanquin (47), site géré par ValOrizon.

En 2022, la régie a collecté **5 355,20 tonnes** d'OMR, soit **219 kg/hab/an**. Cela représente 11kg/hab/an de moins qu'en 2021 **soit une baisse de 5%**.



Graphique 1 : Évolution des tonnages d'OMR collectés entre 2021 et 2022

## Traitement

Les OMR stockées au quai de transfert sont ensuite acheminées vers leur destination finale : l'ISDND de l'Albié à Monflanquin (47), où elles sont enfouies. Le transport entre le quai de transfert et le site d'enfouissement est assuré par les Transports Marty Michel (Boé, 47).

Le coût de l'enfouissement d'1 tonne d'OMR est facturé 161,46 € TTC par ValOrizon.



Ci-dessus: Casier de stockage à l'ISDND de Monflanquin (47)



### LE SYNDICAT VALORIZON

ValOrizon, Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne (anciennement le SMIVAL 47) gère le traitement des OMR, du tout-venant, des déchets verts et des EMR de Fumel Vallée du Lot. Il est également propriétaire du quai de transfert de Fumel.

# Collectes et traitements des matières



**FUMEL**  
— VALLÉE DU LOT —

## Collecte

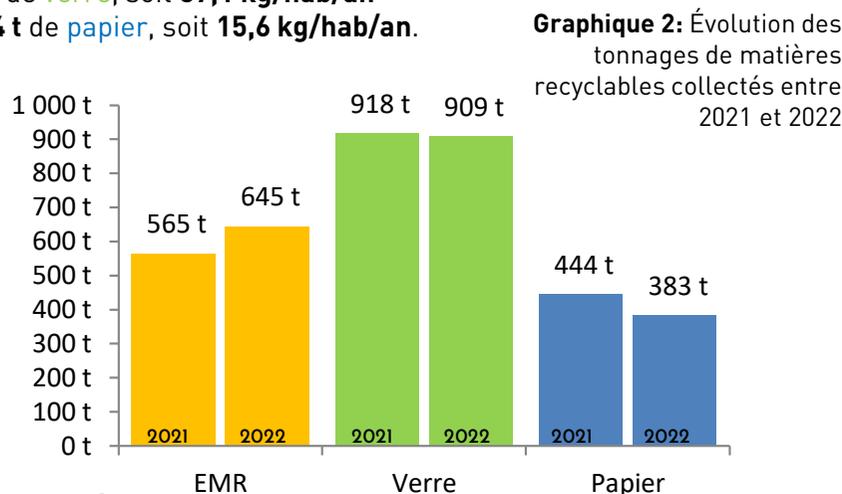
La collecte du tri sélectif s'effectue en apport volontaire via les 102 « Points tri » répartis sur l'ensemble du territoire. Elle concerne les emballages (EMR), le verre et le papier.

Le vidage des colonnes d'EMR est effectué toutes les semaines. Le vidage des colonnes verre et papier est effectué tous les 15 jours pour les colonnes à fort taux de remplissage et toutes les 5 semaines pour les autres colonnes.

En 2022, la régie a collecté :

- **645 t d'EMR**, soit **26,3 kg/hab/an**;
- **909 t de verre**, soit **37,1 kg/hab/an**
- **383,4 t de papier**, soit **15,6 kg/hab/an**.

## TRI SÉLECTIF



## Traitement

### > Verre

Le verre collecté transite par le quai de transfert de Fumel. Il est ensuite acheminé par un transporteur affrété par le repreneur O-I Manufacturing France jusqu'au centre de tri du verre à Izon (33) et recyclé ensuite juste à côté, à la verrerie de Vayres (33).

### > Papier

Les papiers collectés par Fumel Vallée du Lot transitent par le quai de transfert de Fumel et sont apportés en double benne à Villeneuve/Lot (47) pour être valorisés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

### > EMR

Un fois collectés, les EMR sont stockés au quai de transfert de Fumel avant d'être acheminés vers le centre de tri de Catus (46) géré par le SYDED du Lot. Le tri d'1 tonne d'EMR est facturé en moyenne 280,80€ TTC. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur. Voici les matières recyclées ou valorisées (383 tonnes en 2022) :

### Métaux

- **Acier: 72,965 tonnes** reprises par Paprec (Merquès, 46)
- **Aluminium: 5,742 tonnes** reprises par Paprec (Merquès, 46)
- **Petits Aluminiums: 3,244 tonnes** reprises par Alunova

### Fibres

- **Papier cartonné complexé (PCC): 7,150 tonnes** reprises par Paprec (Merquès, 46)
- **Papier cartonné non complexé (PCNC): 132,388 tonnes** reprises par Paprec (Merquès, 46)
- **Papier à trier: 35,069 tonnes** reprises par Paprec (Merquès, 46)

### Plastiques

- **Films plastiques: 18,083 tonnes** reprises par Paprec (Merquès, 46)
- **Autres plastiques: 108,037 tonnes** reprises par Paprec (Merquès, 46)

**Refus de tri: 281 tonnes** (dont 198 tonnes incinérés à l'UIOM (Brive, 19)).

### SOUTIENS POUR LE TRI SÉLECTIF

La collecte des emballages est soutenue par l'éco-organisme CITEO dans le cadre du Contrat pour l'action et la performance (CAP). La collecte des papiers bénéficie elle aussi d'un soutien à la tonne triée.



# Collectes et traitements des matières



**FUMEL**  
— VALLÉE DU LOT —

## Collecte

Les 4 déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement à tous les administrés de Fumel Vallée du Lot, ainsi qu'aux habitants de 4 communes limitrophes situées dans le département du Lot : Mauroux, Soturac, Saux, Saint-Matré.

Les utilisateurs doivent se munir d'un badge pour accéder aux sites.

Les professionnels qui payent la Redevance Spéciale disposent également d'un accès en déchetterie.

## DÉCHETTERIES ET COLLECTES SPÉCIFIQUES



**Carte 2:** Localisation des déchetteries

### Horaires d'ouverture des déchetteries à compter du 01 novembre 2020

Commune	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samеди	
	Matin	Après-midi										
<b>Du 01 mars au 30 juin et du 01 septembre au 31 octobre</b>												
MONTAYRAL	8h-12h	14h-18h										
PENNE D'AGENAIS												
BLANQUEFORT												
TOURNON												
<b>Du 01 juillet au 31 août</b>												
MONTAYRAL	Continu 7h-15h	matin 8h-12h										
PENNE D'AGENAIS												
BLANQUEFORT												
TOURNON												
<b>Du 01 novembre au 29 février</b>												
MONTAYRAL	9h-12h	14h-17h										
PENNE D'AGENAIS												
BLANQUEFORT												
TOURNON												

**Déchets collectés en benne de 30 m<sup>3</sup>:** Tout-venant (déchets non recyclables : incinérés) ; Déchets végétaux ; Ferraille ; Bois ; Cartons bruns ; Mobilier.

**Déchets collectés en bennes de 12 m<sup>3</sup>:** Gravats avec terre et sans terre.

**Déchets collectés en bennes de 8 m<sup>3</sup>:** Bidons plastiques vides et pneus.

### Déchets collectés sur des aires spécifiques:

- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) : aire spécifique;
- Huiles minérales : cuve ;
- Huiles végétales : bidons de 200 litres ;
- Batteries : box plastiques ;
- Déchets Diffus Spécifiques (DDS) (peinture, enduits, aérosols, produits phytosanitaires), produits liquides (acides et bases), combustibles et filtres : box plastiques ;
- Piles, cartouches d'encre : local fermé ;
- Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI) : local fermé et carrelé (DASRI apportés par les particuliers dans des boîtes sécurisées);
- Radiographies argentiques et numériques.

### Déchets également collectés en porte à porte

- **Encombrants/ferrailles** : Un service de collecte des encombrants/ferrailles est organisé sur prise de rendez-vous.
- **Branchages**: Un service de broyage à domicile des branchages est organisé sur prise de rendez-vous.
- **Location de bennes 8m<sup>3</sup>**: Les administrés ont la possibilité de louer des bennes de 8m<sup>3</sup> pour y déposer certains types de déchets qui doivent préalablement être triés. Benne à 120€ : déchets végétaux, bois et tout-venant. Benne à 80€ : ferraille et éco-mobilier.

# Collectes et traitements des matières

## DÉCHETTERIES ET COLLECTES SPÉCIFIQUES



### Tonnages collectés et traitement

Déchet	Transport	Repreneur	Filière de traitement	Tonnages	Ratio (kg/hab.)
Tout-venant	Transports Marty Michel / Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Enfouissement à Montech (82) et Monflanquin (47)	1561,54	63,16 kg/hab/an
Gravats	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Enfouissement solution locale (remblais)	1465	59,82 kg/hab/an
Végétaux déchetteries	Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Compostage à Monflanquin (47)	2 881,82	117,67 kg/hab/an
Branchages broyés sur rdv	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Compostage et mise à disposition en déchetterie	120	4,90 kg/hab/an
Végétaux des professionnels	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Epandage par des agriculteurs locaux	1400	57,17 kg/hab/an
Ferrailles	Sirmet	Sirmet	Recyclage à Boulazac (24)	519,44	21,21 kg/hab/an
Bois	Brangé environnement	Brangé environnement	Recyclage à Bias (47)	1352,68	55,23 kg/hab/an
Cartons bruns	Fumel Vallée du Lot	Ets Soulard	Recyclage à Villeneuve-sur-Lot (47)	430	17,56 kg/hab/an
DEEE	Eco-Systèmes	Eco-Sytèmes	Recyclage	315,98	12,90 kg/hab/an
Huiles minérales	Sevia	Sevia	Recyclage à Bordeaux (33)	15,34	0,63 kg/hab/an
DDS et bidons	SIAP	SIAP	Recyclage et incinération à Bassens (33)	24,46	1,00 kg/hab/an
DDS conventionnés	SIAP	EcoDDS	Recyclage et incinération à Bassens (33)	31,84	1,30 kg/hab/an
Mobilier	EcoMobilier	EcoMobilier	Recyclage	586,49	23,95 kg/hab/an
Piles	Paprec	Paprec Cestas (33)	Recyclage et incinération à Mercuès (46)	2,35	0,10 kg/hab/an
Pneus	Fumel Vallée du Lot	Soregom	Recyclage	36,22	1,48 kg/hab/an
<b>TOTAL</b>				<b>10 743</b>	<b>438,67</b>

### Soutiens

Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Vallée du Lot travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des DEEE, avec EcoDDS pour le recyclage des déchets chimiques, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.



# Bilan des tonnages (hors gravats)



**FUMEL**

VALLÉE DU LOT



5 598 tonnes collectées en porte à porte (ordures ménagères, encombrants/ferraille, emballages et cartons des professionnels)



1 938 tonnes collectées en Point de Tri (emballages, papier et verre)

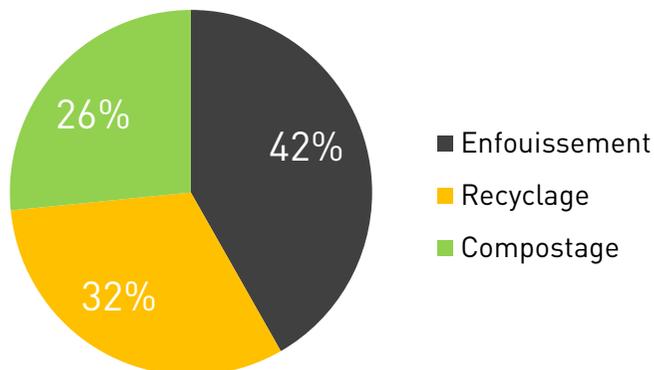


8 980 tonnes collectées en déchetterie

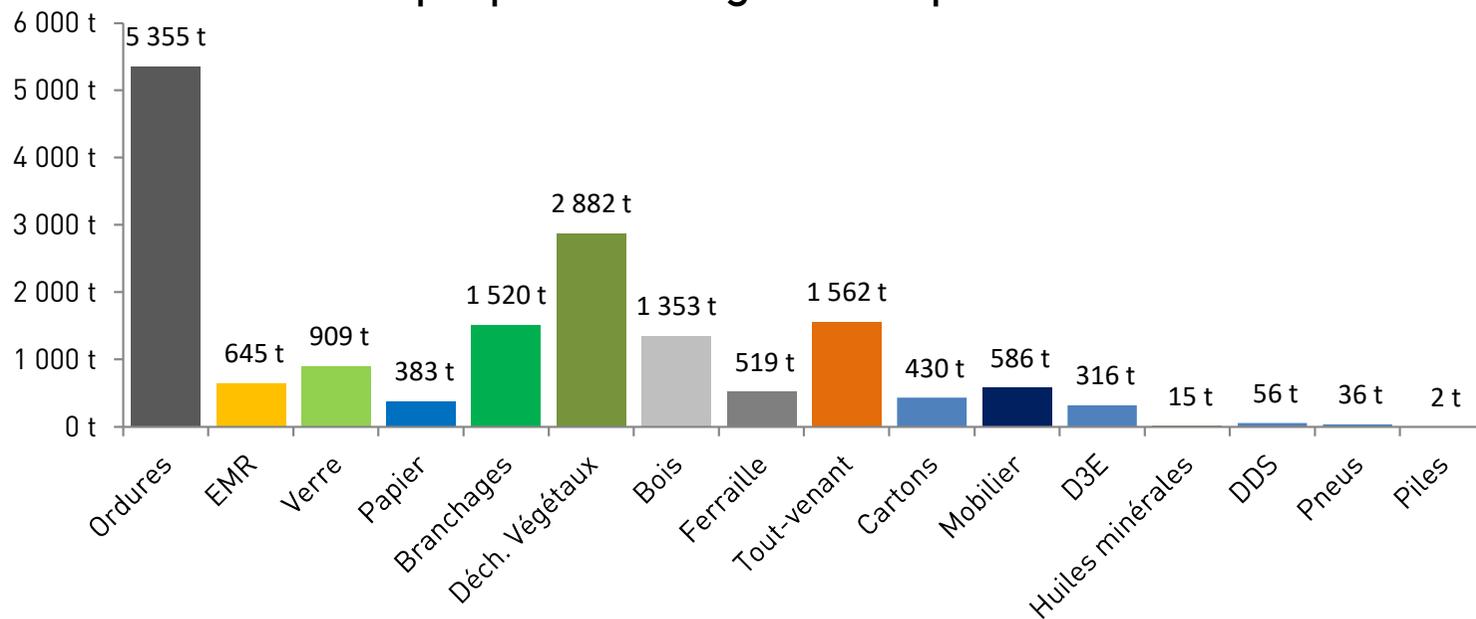


1 520 tonnes en collectes spécifiques branchages

Graphique 4 : Mode de traitement des matières collectées en 2022



Graphique 3 : Tonnages totaux par matière en 2022



Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de Fumel Vallée du Lot en 2022 :

**18 036 tonnes, soit 736,40kg/hab/an**

58% des matières collectées sont valorisées



**FUMEL**  
— VALLÉE DU LOT —

## Prévention

### Vente de composteurs

Fumel Vallée du Lot met à disposition des administrés des composteurs de 400 litres et de 600 litres contre une contribution de 10€ et 15€ respectivement pour chaque modèle.

En 2022, 264 composteurs de jardin ont été vendus.



### Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC)

**LE RELAIS**

**Re\_fashion**

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Vallée du Lot et l'organisme « Le Relais » encadré par l'Éco-organisme Re\_fashion.

## Déchets des professionnels

La collectivité collecte les déchets des professionnels assimilés aux ordures ménagères dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent s'acquitter de la **Redevance Spéciale** (RS). Son montant est basé sur la quantité d'OMR présentée à la collecte par le professionnel. Jusqu'à 400 litres d'OMR par semaine, le professionnel paie le forfait minimum de 75 € par an. Au-delà de 400 litres par semaine, le montant est calculé en fonction du nombre de bacs dont dispose le professionnel et de la fréquence de collecte de ces bacs. Ainsi, chaque bac collecté une fois par semaine sera facturé 150 € par an, et 300 € s'il est collecté deux fois par semaine. A noter que les professionnels doivent acheter leur(s) bac(s) dont le volume ne doit pas excéder 770 litres. Le forfait comprend également :

- L'accès aux déchetteries du territoire,
- La collecte des cartons bruns ou emballages en porte-à-porte une fois par semaine dans la zone agglomérée.

Autre prestation : Collecte spécifique du supermarché E.Leclerc qui possède un compacteur.

## Emploi et conditions de travail

Au sein du service, tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail.

Par ailleurs, l'été, pour compenser le personnel en congés, ce sont 8 contractuels qui ont été embauchés pour la collecte.

# Dépenses, recettes et investissements



**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

## Fonctionnement dépenses

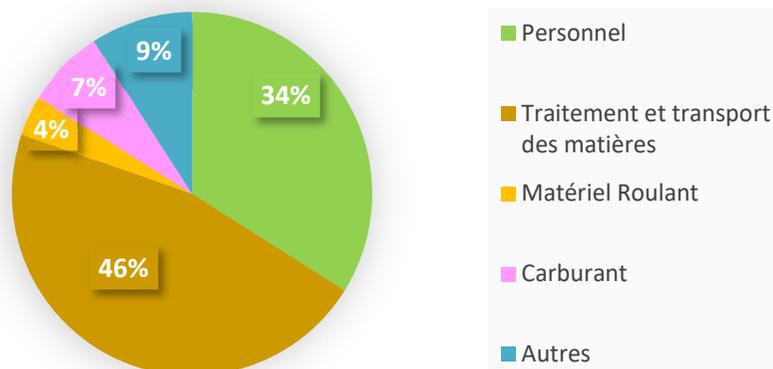
Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges fonctionnelles de structure : les amortissements, les frais de personnel (encadrements, comptable et mécaniciens) et de communication ;
- les charges techniques de collecte (en régie) : frais de personnel, de carburant et les frais liés aux véhicules (entretien, assurances...) ;
- les charges techniques de traitement : enfouissement, compostage, recyclage, frais de transport, etc.

### DEPENSES

<b>Personnel</b>	1 223 322 €
<b>Traitement des matières</b>	1 672 180 €
<b>Matériel Roulant</b>	127 786 €
<b>Carburant</b>	251 242 €
<b>Autres</b>	330 345 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 604 875 €</b>

### Dépenses



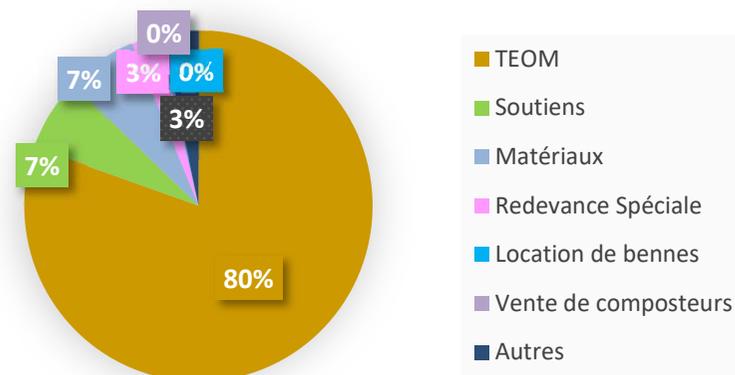
## Fonctionnement recettes

La TEOM constitue la principale ressource financière du service environnement de Fumel Vallée du Lot. Le taux de la TEOM est fixé à 12,50% sur l'ensemble du territoire.

### RECETTE

<b>TEOM</b>	3 336 230 €
<b>Soutiens</b>	280 000 €
<b>Matériaux</b>	277 864 €
<b>Redevance Spéciale</b>	104 746 €
<b>Location de bennes</b>	7 920 €
<b>Vente des composteurs</b>	3 635 €
<b>Autres</b>	138 043 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 148 438 €</b>

### Recettes



## Investissements

### INVESTISSEMENT

<b>Véhicules</b>	124 536 €
<b>Bennes, colonnes et bacs</b>	62 664 €
<b>Sécurisation déchetterie</b>	353 964 €
<b>Redevance Déchets</b>	308 754 €
<b>Autres (dont emprunts)</b>	36 697 €
<b>Recettes</b>	177 450 €
<b>TOTAL</b>	<b>709 165 €</b>

# Détail des recettes



**FUMEL**  
— VALLÉE DU LOT —

## Détail des recettes

### Ventes de matériaux

#### Collecte sélective

Verre	20 218 €
Papier	48 789 €
Emballages	70 907 €

#### Déchetteries

Carton brun	40 811 €
Ferraille	97 139 €

**TOTAL** **277 864 €**

### Soutiens

Citéo	233 807 €
Eco DDS	3 706 €
Eco Mobilier	20 860 €
OCAD3E	24 527 €

**TOTAL** **280 000 €**



**FUMEL**  
— VALLÉE DU LOT —

## Bilan de 2022

- Renouvellement du stock de composteurs,
- Fin des travaux de mise aux normes et de réaménagement de la déchetterie de Montayral et lancement des travaux de la déchetterie de Penne d'Agenais,
- Lancement du déploiement de la redevance déchets (marchés publics, finalisation de la liste des points de tri, commandes des premières colonnes et des camions grues).

## Prévention

- Poursuite de la vente des composteurs,
- Organisation d'ateliers d'initiation et de sensibilisation au compostage lors de la quinzaine du compostage 2022.
- Organisation de sensibilisation dans les établissements scolaires concernant le tri des déchets et le compostage.

## Perspectives pour 2023

- Poursuite des travaux de mise aux normes de la déchetterie de Penne d'Agenais,
- Préparation des travaux de mise aux normes des déchetteries de Tournon d'Agenais et Blanquefort sur Briolance,
- Lancement du recensement des usagers dans le cadre de la redevance déchets,
- Poursuite du déploiement des nouvelles colonnes de tri,
- Installation des colonnes ordures ménagères,
- Réorganisation du service dans le cadre de la redevance déchets,
- Poursuite du déploiement du tri à la source des biodéchets (compostage individuel, partagé et en établissement).

**Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le service Environnement de Fumel Vallée du Lot à l'adresse suivante :**  
[ccfl@cc-dufumelois.fr](mailto:ccfl@cc-dufumelois.fr)